



Le cabinet d'avocats ULYS a le plaisir de vous inviter à participer à une conférence-déjeuner juridique.

La piraterie des œuvres et objets de droit protégés sur Internet

ORATEURS :

- *Michel Roux (Directeur Général d'Advestigo, éditeur français de solutions de protection et de monétisation de contenus numériques sur internet, spécialisé dans la Protection d'actifs numériques, www.advestigo.com)*
- *Thibault Verbiest - Avocat associé - Cabinet ULYS (www.uly.net)*
- *Pascal Reynaud - Avocat - Cabinet ULYS (www.uly.net)*

La piraterie sur Internet nuit aux industries culturelles, mais également en bout de chaîne à la création et à la diversité culturelle.

Malgré la complexité du corpus légal et une jurisprudence parfois difficile à suivre, des moyens préventifs et curatifs existent d'ores et déjà pour lutter contre la piraterie sur Internet.

Cette conférence aura pour but de mettre en avant les différentes solutions existantes telles que proposées, entre autre, par la société Investigo.

QUAND ? : *Le vendredi 14 Novembre 2008 de 12H à 14H30*

OU ? : *Cabinet ULYS -251 Boulevard Pereire, 75017 PARIS*

Les inscriptions sont entièrement gratuites ; sandwiches et boissons vous seront offerts. Cependant, les places étant limitées, nous vous conseillons de vous inscrire le plus rapidement possible, au moyen du formulaire ci-dessous. **Renvoyer votre formulaire rempli par fax au : + 33 1 40 70 01 38 / (un formulaire par personne s.v.p.) ou par email à : danae.list@uly.net**

Oui, je m'inscris à la conférence du 14/11/2008 : La piraterie des œuvres

Société :

Prénom :

Nom :

Fonction :

Adresse :

Tél:

Mobile :

Fax :

E-mail :

Site web :